

# **Note de présentation du budget communal 2023**

*Voté le 11 avril 2023 par le conseil municipal*

Le budget primitif 2023 est caractérisé par les incertitudes majeures qui pèsent sur l'ensemble des dépenses, qu'il s'agisse des frais de fonctionnement ou des investissements à réaliser. La plus grande prudence devra présider aux choix qui seront effectués au cours de cet exercice.

Les objectifs de ce budget portent sur la qualité de vie dans la commune, et donc son attractivité, la lutte contre le réchauffement climatique, l'entretien du patrimoine communal et l'équipement des agents communaux en matériel, tout cela avec la volonté d'une gestion rigoureuse des ressources financières de la commune. Dans cet esprit, de gros efforts seront consacrés au développement de l'école publique du Bez ainsi qu'aux travaux de voirie.

## **Section de fonctionnement**

L'estimation des charges à caractère général diminuent de 52,2 % par rapport aux réalisations de 2022. Certains postes sont toujours concernés, notamment les dépenses en électricité, en combustibles et en carburant. On constate également un accroissement des frais d'assurance. Quant aux dépenses liées à l'entretien de l'immobilier et des véhicules, elles sont maintenues, par prudence, à un niveau élevé. Les charges de personnel sont prévues en augmentation d'environ 2 % par rapport aux réalisations de 2022. Cette augmentation s'explique notamment suite à une réorganisation du secrétariat de mairie. Cette augmentation est néanmoins légère et les prévisions ont été faites de manière à prévoir une nouvelle augmentation de l'indice de rémunération des fonctionnaires.

Une somme de 3 731 € a été cette année consacrée aux dépenses imprévues.

Côté recettes, la commune s'attend en 2023 à une augmentation notable des ventes de bois. Le produit des loyers devrait être inférieur cette année, plusieurs locataires ayant manifesté leur intention de quitter leur appartement. Sans augmentation des taux d'imposition, on attend une légère progression du produit des impôts grâce à une augmentation des bases. En revanche, les dotations de l'État connaissent un repli.

## **Section d'investissement**

Les opérations d'équipement (674 358,00 €) sont en cohérence avec les objectifs du budget mentionnés ci-dessus. À noter l'effort d'investissement qui se poursuit concernant le développement de l'école du Bez, un gros effort d'investissement en faveur des routes communales. Pour les nouveaux programmes : la création d'un city stade, le renouvellement de l'éclairage public ancien, l'extension du lotissement de Guyor-Haut ainsi qu'un projet de réaménagement des abords de la salle de Saint-Agnan.

La commune n'a pas souscrit d'emprunt à ce jour, il n'y a pas à prévoir de remboursement en 2023. En revanche, il est prévu d'y recourir en cours d'année afin de pouvoir réaliser le projet de restructuration du groupe scolaire.

Pour l'exercice 2022, le budget de la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 055 281,00 €. Celui de la section d'investissement à la somme de 860 243,00 €, soit un total de 1 915 524,00 €.

# **Note de présentation du budget Eau et assainissement 2023**

*Voté le 11 avril 2023 par le conseil municipal*

Les objectifs du budget 2023 sont le maintien de la qualité du service aux abonnés, la poursuite de l'effort d'assainissement déjà engagés, la réfection des canalisations d'eau potable vieillissantes et la mise aux normes de tous les systèmes de distribution d'eau potable.

## **Section d'exploitation**

La structure des dépenses d'exploitation reste identique à celle des exercices précédents. Toutefois, il a été tenu compte des prévisions d'augmentation des tarifs de l'énergie. Il convient de noter qu'aucun agent n'est directement affecté au service de l'eau et de l'assainissement. Un calcul annuel permet d'imputer sur ce budget la part de frais de personnel qui lui incombe. Cette dépense est estimée à 50 000 € pour 2023. Le dernier emprunt ayant été soldé au cours de l'exercice 2022, il n'y a plus à prévoir d'intérêts d'emprunts.

Côté recettes, les tarifs décidés en 2022 ne connaissent pas de modifications pour 2023. Les recettes devraient connaître une augmentation d'environ 7 % suite à la construction de nouvelles habitations.

## **Section d'investissement**

L'important programme d'assainissement lancé en 2019, qui a connu des retards tout au long de sa réalisation, s'est clôturé en 2022. Il reste ainsi à percevoir les soldes des subventions accordées. Des travaux de réfection de réseaux d'eau potable sont prévus dans plusieurs hameaux. Même si des incertitudes techniques existent, la réfection de la canalisation d'eau potable alimentant le réservoir de Comberougé à partir de la source de la Fonsange est toujours programmée. Le projet de création de réseaux séparatifs (pluvial et eaux usées) à la Bertrandié et à Guyor-Bas est lui-aussi maintenu.

L'autofinancement communal, les aides financières de l'Agence de l'Eau Adour – Garonne et du Département du Tarn doivent permettre de réaliser ces investissements sans avoir à recourir à l'emprunt.

Pour l'exercice 2023, le budget de la section d'exploitation s'équilibre à la somme de 315 679,00 €. Celui de la section d'investissement à la somme de 466 507,00 €, soit un total de 782 186,00 €.